



SAICM/ICCM.2/6



**Approche stratégique
de la gestion internationale
des produits chimiques**

Distr. : Générale
18 février 2009

Français
Original : Anglais

**Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques
Deuxième session**

Genève, 11-15 mai 2009
Point 4 e) de l'ordre du jour*

**Mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des
produits chimiques : ressources financières et techniques pour la mise en
œuvre**

**Résumé et observations formulées sur les communications reçues des
parties prenantes en réponse aux questionnaires sur les dispositions
financières applicables à l'Approche stratégique de la gestion
internationale des produits chimiques**

Note du secrétariat

Résumé

1. Les fonctions de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques consistent notamment à veiller à ce que les ressources financières et techniques nécessaires soient disponibles pour la mise en œuvre et à évaluer la performance du mécanisme financier de l'Approche stratégique. Les communications résumées dans la présente note ont été reçues de 22 gouvernements, quatre organisations intergouvernementales et cinq organisations non-gouvernementales en réponse au questionnaire établi par le secrétariat sur les dispositions financières applicables à l'Approche stratégique. Le questionnaire avait pour objectif de rassembler des informations pour aider les parties prenantes à préparer la deuxième session de la Conférence. Le processus des communications a été lancé avant les discussions préparatoires officieuses qui se sont tenues à Rome les 23 et 24 octobre 2008. Une première version de la présente note a été publiée en tant que document SAICM/InfDisc/3 pour les discussions officieuses. Les participants à la deuxième session de la Conférence pourraient souhaiter prendre en compte les vues exprimées dans les réponses au questionnaire lors de l'évaluation du fonctionnement du mécanisme financier de l'Approche stratégique.

* SAICM.ICC.2/1.

K0950703

160309

2. Les réponses au questionnaire montrent que de nombreux gouvernements et organisations ont déployé des efforts considérables aux niveaux national et sous-national pour soutenir le financement des objectifs de l'Approche stratégique. Dans le cas des gouvernements, ils ont souvent consisté à intégrer les objectifs de l'Approche stratégique dans les documents de planification officiels. Certains gouvernements de pays développés ont déclaré que les plans et évaluations actuels liés à la gestion des produits chimiques tenaient dûment compte des objectifs de l'Approche stratégique. Il est apparu que la plupart des gouvernements des pays en développement et des pays à économie en transition ayant répondu s'étaient appuyés sur des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme de démarrage rapide pour évaluer les besoins et intégrer les objectifs de l'Approche stratégique. De nombreux gouvernements des pays développés ayant répondu ont fait état de l'emploi d'instruments économiques pour soutenir le coût de la gestion des produits chimiques. Même si, de toute évidence, la mise en œuvre de l'Approche stratégique au niveau national avait bénéficié d'investissements importants, un nombre relativement faible de pays en développement ou à économie en transition avaient répondu au questionnaire et il y avait tout lieu de penser que ceux qui l'avaient fait étaient parmi les plus actifs et les plus déterminés. Il est donc probable que dans l'ensemble, le résultat des efforts faits pour soutenir le mécanisme financier de l'Approche stratégique au niveau national dans sa phase initiale de mise en œuvre (2006-2008) pourrait être moins positif. Les rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et établis dans le cadre des préparatifs de la deuxième session de la Conférence pourraient fournir des indications supplémentaires.
3. Les réponses aux questions sur le renforcement des partenariats industriels suggèrent que relativement peu de nouvelles initiatives ont été prises dans ce domaine depuis l'adoption de l'Approche stratégique. Les gouvernements des pays développés ont, le plus souvent, fait remarquer que les initiatives actuelles ou les réponses apportées à d'autres initiatives comme les législations d'application régionale étaient suffisantes. Une organisation intergouvernementale qui se consacrait essentiellement au développement industriel avait élaboré des programmes dynamiques pour renforcer les partenariats industriels. Aucune réponse au questionnaire n'a été reçue des associations industrielles.
4. Des réponses indiquaient que de nouveaux efforts pour intégrer les objectifs de l'Approche stratégique dans la planification nationale de la coopération pour l'aide au développement seraient faits dans un grand nombre de pays en développement et à économie en transition et qu'à cet égard, le Programme de démarrage rapide était un catalyseur. Un groupe petit mais important de pays donateurs ont également confirmé que la gestion des produits chimiques, et parfois plus particulièrement les objectifs de l'Approche stratégique étaient intégrés dans la planification de l'aide au développement. Alors que les organes directeurs de toutes les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) avaient officiellement entériné l'Approche stratégique, le nombre limité de réponses au questionnaire ne permettait pas de déterminer dans quelle mesure les objectifs de l'Approche stratégique avait été intégrés dans les activités de la plupart des organisations. Des informations plus approfondies à ce sujet devraient être présentées lors de la deuxième session de la Conférence.
5. Les réponses aux questions ne fournissaient qu'un aperçu du recours aux mécanismes applicables de financement existant à l'échelle mondiale tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal. Il sera peut-être nécessaire d'entreprendre davantage de recherches systématiques et directes en conjonction avec les secrétariats et les organismes de mise en œuvre appropriés afin de se faire une idée plus précise de la situation.
6. Etant donné que le Programme de démarrage rapide est le seul nouveau mécanisme consacré exclusivement à l'appui des activités d'auto-assistance pour la mise en œuvre de l'Approche stratégique, il n'est pas surprenant que les réponses aux questions sur ce mécanisme aient été assez détaillées. Elles ont été complétées par des informations supplémentaires fournies par le secrétariat. Les observations sur l'efficacité du Programme étaient dans l'ensemble positives, même si certains ont fait état de retards administratifs qui ont entravé le lancement des projets. Certaines réponses soulignaient que davantage de ressources étaient nécessaires et que les restrictions sur le nombre des projets auxquels les pays pouvaient prétendre à titre individuel devraient être levées.
7. Le secrétariat voudrait exprimer sa gratitude aux gouvernements et organisations qui, grâce à leurs généreuses contributions financières et en nature, lui ont permis de s'acquitter pleinement de ses fonctions. Le secrétariat a pu disposer de suffisamment de ressources pour s'acquitter de la plupart de ses fonctions lors de la phase initiale de la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Des problèmes persistants subsistent néanmoins dans ce domaine, lesquels seront examinés lors de la deuxième session de la Conférence.

8. Les autres questions soulevées dans les réponses aux questionnaires comprenaient la nécessité de définir des modalités de financement pour la mise en œuvre de l'Approche stratégique et du Programme de démarrage rapide, d'élargir la base des donateurs, d'améliorer l'accès à une technologie applicable en pratique, de renforcer la participation multisectorielle à l'Approche stratégique et d'accorder plus de souplesse aux dispositions financières.
